



Conseil de sécurité

Distr. générale
12 juin 2008
Français
Original : anglais

Exposé succinct du Secrétaire général sur les questions dont le Conseil de sécurité est saisi et sur l'état d'avancement de leur examen

Additif

Conformément à l'article 11 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général présente ci-après la liste des questions dont le Conseil est actuellement saisi. La dernière liste complète (S/2008/10/Add.17) a été publiée le 7 mai 2008. Le dernier additif hebdomadaire (S/2008/10/Add.21) portait sur les faits nouveaux intervenus dans la semaine achevée le 31 mai 2008.

Comme le présent additif est le premier du mois de juin 2008, il comporte une liste complète et à jour des questions dont le Conseil de sécurité est saisi, les dates indiquées pour chaque question étant celles de la première et de la plus récente des séances que le Conseil y a consacrées¹.

1. La question de Palestine (9 décembre 1947; 25 novembre 1966).
2. La question indo-pakistanaise (6 janvier 1948; 5 novembre 1965).
3. La question d'Haïderabad (16 septembre 1948; 24 mai 1949).
4. Lettre datée du 20 février 1958, adressée au Secrétaire général par le représentant du Soudan (21 février 1958; 21 février 1958).
5. Lettre datée du 11 juillet 1960, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Ministre des relations extérieures de Cuba (18 juillet 1960; 5 janvier 1961).
6. Lettre datée du 31 décembre 1960, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Ministre des relations extérieures de Cuba (4 janvier 1961; 5 janvier 1961).
7. La situation au Moyen-Orient (18 juillet 1960; 2 juin 2008).
8. La situation dans le sous-continent indo-pakistanaise (4 décembre 1971; 27 décembre 1971).
9. Lettre datée du 3 décembre 1971, adressée au Président du Conseil de sécurité par les Représentants permanents de l'Algérie, de l'Iraq, de la

¹ Conformément à la note du Président du Conseil de sécurité en date du 19 décembre 2007 (S/2007/749).



République arabe libyenne et de la République démocratique populaire du Yémen auprès de l'Organisation des Nations Unies (9 décembre 1971; 9 décembre 1971).

10. Plainte de Cuba (17 septembre 1973; 18 septembre 1973).
11. Dispositions à prendre en vue de la Conférence de la paix sur le Moyen-Orient (15 décembre 1973; 15 décembre 1973).
12. La situation à Chypre (16 juillet 1974; 17 avril 2008).
13. La situation concernant le Sahara occidental (20 octobre 1975; 30 avril 2008).
14. La situation au Timor-Leste (15 décembre 1975; 25 février 2008).
15. Le problème du Moyen-Orient, y compris la question palestinienne (12 janvier 1976; 11 octobre 1985).
16. La situation dans les territoires arabes occupés (4 mai 1976; 13 juillet 1998).
17. La question de l'exercice par le peuple palestinien de ses droits inaliénables (9 juin 1976; 30 avril 1980).
18. La situation entre l'Iran et l'Iraq (26 septembre 1980; 31 janvier 1991).
19. Lettre datée du 1^{er} octobre 1985, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la Tunisie auprès de l'Organisation des Nations Unies (2 octobre 1985; 4 octobre 1985).
20. Lettre datée du 4 février 1986, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la République arabe syrienne auprès de l'Organisation des Nations Unies (4 février 1986; 6 février 1986).
21. Lettre datée du 15 avril 1986, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de la Jamahiriya arabe libyenne auprès de l'Organisation des Nations Unies;
Lettre datée du 15 avril 1986, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente du Burkina Faso auprès de l'Organisation des Nations Unies;
Lettre datée du 15 avril 1986, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de la République arabe syrienne auprès de l'Organisation des Nations Unies;
Lettre datée du 15 avril 1986, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de l'Oman auprès de l'Organisation des Nations Unies (15 avril 1986; 24 avril 1986).
22. Lettre datée du 19 avril 1988, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la Tunisie auprès de l'Organisation des Nations Unies (21 avril 1988; 25 avril 1988).
23. Lettre datée du 2 février 1990, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de Cuba auprès de l'Organisation des Nations Unies (9 février 1990; 9 février 1990).

24. La situation entre l'Iraq et le Koweït (2 août 1990; 11 avril 2005).
25. La situation au Libéria (22 janvier 1991; 14 avril 2008).
26. La situation en Somalie (17 mars 1992; 2 juin 2008).
27. La situation en Bosnie-Herzégovine (9 septembre 1992; 19 mai 2008).
28. La situation en Géorgie (8 octobre 1992; 30 mai 2008).
29. La situation concernant le Rwanda (12 mars 1993; 28 mars 2007).
30. La question concernant Haïti (16 juin 1993; 8 avril 2008).
31. Plainte de l'Ukraine touchant le décret du Soviet suprême de la Fédération de Russie relatif à Sébastopol (20 juillet 1993; 20 juillet 1993).
32. La situation au Burundi (25 octobre 1993; 22 mai 2008).
33. La situation en Afghanistan (24 janvier 1994; 20 mars 2008).
34. La situation en Sierra Leone (27 novembre 1995; 7 mai 2008).
35. Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 (8 mai 1996; 4 juin 2008).
36. La situation dans la région des Grands Lacs (1^{er} novembre 1996; 13 mars 2008).
37. La situation concernant la République démocratique du Congo (29 mai 1997; 31 mars 2008)
38. La situation en République centrafricaine (6 août 1997; 22 novembre 2006).
39. Lettre datée du 31 mars 1998, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de la Papouasie-Nouvelle-Guinée auprès de l'Organisation des Nations Unies (22 avril 1998; 6 juillet 2005).
40. La situation entre l'Érythrée et l'Éthiopie (26 juin 1998; 30 avril 2008).
41. Les enfants et les conflits armés (29 juin 1998; 12 février 2008).
42. Tribunal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1^{er} janvier 1994 et le 31 décembre 1994 (15 juillet 1998; 4 juin 2008).
43. La situation en Guinée-Bissau (6 novembre 1998; 26 mars 2008).
44. Protection des civils en période de conflit armé (12 février 1999; 27 mai 2008).
45. Armes légères (24 septembre 1999; 30 avril 2008).
46. Résolutions 1160 (1998), 1199 (1998), 1203 (1998), 1239 (1999) et 1244 (1999) du Conseil de sécurité (5 novembre 1999; 21 avril 2008).

47. Protection du personnel des Nations Unies, du personnel associé et du personnel humanitaire dans les zones de conflit (9 février 2000; 26 août 2003).
48. Questions d'ordre général relatives aux sanctions (17 avril 2000; 21 décembre 2006).
49. La responsabilité du Conseil de sécurité dans le domaine du maintien de la paix et de la sécurité internationales : le VIH/sida et les opérations internationales de maintien de la paix (17 juillet 2000; 18 juillet 2005).
50. La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne (3 octobre 2000; 28 mai 2008).
51. Les femmes et la paix et la sécurité (24 octobre 2000; 23 octobre 2007).
52. Exposé du Président de la Cour internationale de Justice (31 octobre 2000; 2 novembre 2007).
53. Exposé du Président en exercice de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (21 janvier 2001; 28 septembre 2007).
54. Débat récapitulatif du Conseil de sécurité sur ses travaux du mois en cours (31 août 2001; 30 mars 2005).
55. Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001) (10 septembre 2001; 24 avril 2008).
56. Menaces contre la paix et la sécurité internationales résultant d'actes de terrorisme (12 septembre 2001; 2 juin 2008).
57. Exposé du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (10 novembre 2000; 24 janvier 2006).
58. La crise alimentaire en Afrique, menace contre la paix et la sécurité (3 décembre 2002; 30 juin 2005).
59. La situation en Côte d'Ivoire (20 décembre 2002; 29 avril 2008).
60. Système de certification du Processus de Kimberley (28 janvier 2003; 28 janvier 2003).
61. Prolifération des armes légères et de petit calibre et mercenariat : menaces contre la paix et la sécurité en Afrique de l'Ouest (18 mars 2003; 18 mars 2003).
62. Rôle du Conseil de sécurité dans le règlement pacifique des différends (13 mai 2003; 13 mai 2003).
63. Mesures visant à faire face à la situation humanitaire en Iraq (22 mai 2003; 22 mai 2003).
64. Mission du Conseil de sécurité (18 juin 2003; 13 décembre 2007).
65. Justice et état de droit : le rôle de l'Organisation des Nations Unies (24 septembre 2003; 6 octobre 2004).

66. Lettre datée du 5 octobre 2003, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la République arabe syrienne auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2003/939);
Lettre datée du 5 octobre 2003, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Liban auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2003/943) (5 octobre 2003; 5 octobre 2003).
67. Lettre datée du 2 octobre 2003, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Soudan auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2003/934) (10 octobre 2003; 10 octobre 2003).
68. L'importance de la lutte antimines pour les opérations de maintien de la paix (13 novembre 2003; 19 novembre 2003).
69. Région de l'Afrique centrale (24 novembre 2003; 24 novembre 2003).
70. Exposés des présidents des organes subsidiaires du Conseil de sécurité (18 décembre 2002; 6 mai 2008)
71. Réconciliation nationale après un conflit : rôle de l'Organisation des Nations Unies (26 janvier 2004; 26 janvier 2004).
72. Questions transfrontières en Afrique de l'Ouest (25 mars 2004; 25 février 2005).
73. Le rôle du monde de l'entreprise dans la prévention des conflits, le maintien de la paix et la consolidation de la paix après les conflits (15 avril 2004; 15 avril 2004).
74. Décision de la Jamahiriya arabe libyenne de renoncer à ses programmes d'armes de destruction massive (22 avril 2004; 22 avril 2004).
75. Non-prolifération des armes de destruction massive (22 avril 2004; 25 avril 2008).
76. Opérations de maintien de la paix des Nations Unies (17 mai 2004; 23 février 2006).
77. Lettre datée du 25 mai 2004, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Soudan auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2004/425) (25 mai 2004; 25 mai 2004).
78. Crises complexes et réaction de l'Organisation des Nations Unies (28 mai 2004; 28 mai 2004).
79. Rapports du Secrétaire général sur le Soudan (11 juin 2004; 5 juin 2008).
80. Rôle de la société civile dans la consolidation de la paix après les conflits (22 juin 2004; 22 juin 2004).
81. Aspects civils de la gestion des conflits et de la consolidation de la paix (22 septembre 2004; 22 septembre 2004).
82. Relations institutionnelles avec l'Union africaine (19 novembre 2004; 19 novembre 2004).
83. Consolidation de la paix après les conflits (26 mai 2005; 20 mai 2008).

84. La situation concernant l'Iraq (31 mai 2005; 28 avril 2008).
85. Maintien de la paix et de la sécurité internationales : le rôle du Conseil de sécurité face aux crises humanitaires – défis à relever, expérience acquise et orientations futures (12 juillet 2005; 12 juillet 2005).
86. Lettres datées du 26 juillet 2005, adressées au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2005/485 et S/2005/489) (27 juillet 2005; 27 juillet 2005).
87. Menaces contre la paix et la sécurité internationales (14 septembre 2005; 8 janvier 2007).
88. Le rôle de la société civile dans la prévention des conflits et le règlement pacifique des différends (20 septembre 2005; 20 septembre 2005).
89. Non-prolifération (29 mars 2006; 17 mars 2008).
90. La situation au Tchad et au Soudan (25 avril 2006; 16 janvier 2007).
91. Exposé du Président de l'Union africaine (31 mai 2006; 31 mai 2006).
92. Renforcement du droit international : état de droit et maintien de la paix et de la sécurité internationales (22 juin 2006; 22 juin 2006).
93. Lettre datée du 4 juillet 2006, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Japon auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2006/481) (15 juillet 2006; 6 octobre 2006).
94. Consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest (9 août 2006; 9 août 2006).
95. La situation au Myanmar (15 septembre 2006; 2 mai 2008).
96. Non-prolifération : République populaire démocratique de Corée (14 octobre 2006; 11 janvier 2007).
97. Lettre datée du 22 novembre 2006, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2006/920) (1^{er} décembre 2006; 23 janvier 2008).
98. Maintien de la paix et de la sécurité internationales : rôle du Conseil de sécurité au service de la réforme du secteur de la sécurité (20 février 2007; 12 mai 2008).
99. Lettre datée du 5 avril 2007, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2007/186) (17 avril 2007; 17 avril 2007).
100. Maintien de la paix et de la sécurité internationales (25 juin 2007; 28 août 2007).
101. La situation au Tchad, en République centrafricaine et dans la sous-région (27 août 2007; 4 février 2008).
102. Paix et sécurité en Afrique (25 septembre 2007; 16 avril 2008).

103. Le rôle des organisations régionales et sous-régionales dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales (6 novembre 2007; 6 novembre 2007).
104. Exposé du Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence (6 décembre 2007; 25 février 2008).

On trouvera ci-après la liste des questions sur lesquelles le Conseil de sécurité s'est prononcé au cours de la semaine qui s'est achevée le 7 juin 2008. Les dates indiquées pour chaque question sont celles de la première et de la plus récente des séances que le Conseil y a consacrées.

La situation au Moyen-Orient (18 juillet 1960; 2 juin 2008)

Le Conseil de sécurité a repris l'examen de la question à sa 5901^e séance, le 2 juin 2008. En vertu de l'article 37 de son règlement intérieur provisoire, il a invité le représentant du Liban, qui en avait fait la demande, à participer, sans droit de vote, à l'examen de la question. Le Conseil a mis aux voix le projet de résolution S/2008/349, présenté par la France, qui a été adopté à l'unanimité et est devenu la résolution 1815 (2008).

La situation en Somalie (17 mars 1992; 2 juin 2008)

Le Conseil de sécurité a repris l'examen de la question à sa 5902^e séance, le 2 juin 2008. En vertu de l'article 37 de son règlement intérieur provisoire, il a invité les représentants de l'Australie, du Canada, du Danemark, de l'Espagne, de la Grèce, du Japon, de la Norvège, des Pays-Bas, de la République de Corée et de la Somalie, qui en avaient fait la demande, à participer, sans droit de vote, à l'examen de la question. Le Conseil a mis aux voix le projet de résolution S/2008/351, présenté par l'Australie, la Belgique, le Canada, la Croatie, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis d'Amérique, la France, la Grèce, l'Italie, le Japon, la Norvège, le Panama, les Pays-Bas, la République de Corée et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, qui a été adopté à l'unanimité et est devenu la résolution 1816 (2008).

Menaces contre la paix et la sécurité internationales résultant d'actes de terrorisme (12 septembre 2001; 2 juin 2008)

Le Conseil de sécurité a repris l'examen de la question à sa 5903^e séance, le 2 juin 2008. En vertu de l'article 37 de son règlement intérieur provisoire, il a invité les représentants du Danemark et du Pakistan, qui en avaient fait la demande, à participer, sans droit de vote, à l'examen de la question. Le Président a fait une déclaration au nom du Conseil (S/PRST/2008/19).

Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 (8 mai 1996; 4 juin 2008)

Tribunal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1^{er} janvier 1994 et le 31 décembre 1994 (15 juillet 1998; 4 juin 2008)

Le Conseil de sécurité a repris l'examen de ces questions à sa 5904^e séance, le 4 juin 2008. En vertu de l'article 37 de son règlement intérieur provisoire, il a invité les représentants du Rwanda, de la Serbie et de la Slovénie, qui en avaient fait la demande, à participer, sans droit de vote, à l'examen de ces questions. En outre, en vertu de l'article 39 du Règlement intérieur provisoire, le Conseil a invité le juge Fausto Pocar, Président du Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991; le juge Dennis Byron, Président du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 1994; M. Serge Brammertz, Procureur du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie; et M. Hassan Bubacar Jallow, Procureur du Tribunal pénal international pour le Rwanda, à participer à la séance.

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan (11 juin 2004; 5 juin 2008)

Le Conseil de sécurité a repris l'examen de la question à sa 5905^e séance, le 5 juin 2008. En vertu de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire, le Conseil a invité M. Luis Moreno-Ocampo, Procureur de la Cour pénale internationale, à participer à la séance.